

## DONNÉES À INCLURE LORS DE LA SOUMISSION

Pour chaque auteur :

- Inclure le prénom et le nom au complet en lettres minuscules sauf pour les premières lettres. Mettre en exposant les numéros qui font référence aux affiliations après le nom et faire suivre des titres des auteurs (p. ex. : B.Pharm., Ph.D.).
  - Exemple : Julie Bérubé<sup>1</sup>, B.Pharm., M.Sc.
- Chaque description d'auteur est suivie d'une virgule, sauf le dernier auteur (sans ponctuation à la fin).
  - Exemple : Julie Bérubé<sup>1</sup>, B.Pharm., M.Sc., Mélanie Gilbert<sup>2</sup>, B.Pharm., M.Sc., John Smith<sup>3</sup>
- Inclure les affiliations à un établissement de santé ou à une université comme suit : numéro en exposant, titre, affiliation, ville (province) pays. Les affiliations doivent être séparées et mises sur la ligne suivante au début (chiffre en exposant). Elles sont suivies d'un point-virgule « ; » sauf la dernière (sans ponctuation à la fin).
  - <sup>1</sup>Pharmacienne, Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, Sherbrooke (Québec) Canada;
  - <sup>2</sup>Professeure de clinique, Faculté de pharmacie, Université de Montréal, Montréal (Québec) Canada;
  - <sup>3</sup>Pharmacien, Pharmacie Jane Doe, Montréal (Québec) Canada
- Pour les résidents en pharmacie, inclure les trois éléments suivants :
  - <sup>1</sup>Candidat à la maîtrise en pharmacothérapie avancée au moment de la rédaction, Faculté de pharmacie, Université de Montréal, Montréal (Québec) Canada;
  - <sup>2</sup>Résident en pharmacie au moment de la rédaction, Centre hospitalier de l'Université de Montréal, Montréal (Québec) Canada;
  - <sup>3</sup>Pharmacien, ... (voir exemple plus haut), Ville (Québec) Canada
- Pour les étudiants en pharmacie, inclure les deux éléments suivants :
  - <sup>1</sup>Candidat au Pharm.D. au moment de la rédaction, Faculté de pharmacie, Université de Montréal, Montréal (Québec) Canada;
  - <sup>2</sup>Pharmacien, ... (voir exemple plus haut), Ville (Québec) Canada
- Si des auteurs ont contribué de manière égale à la rédaction du manuscrit, ajouter la mention suivante en italique après les affiliations :
  - \**Prénom nom et Prénom nom ont contribué de façon équivalente à la rédaction de cet article* (Les noms des auteurs ayant contribué de manière équivalente doivent être suivis d'une étoile, avant les chiffres en exposant faisant référence aux affiliations. Cette mention doit apparaître immédiatement après les affiliations dans la listes des auteurs) :
  - Exemple : Julie Bérubé\*<sup>1</sup>, B.Pharm., M.Sc., Mélanie Gilbert\*<sup>2</sup>, B.Pharm., M.Sc., John Smith\*<sup>3</sup>
  - <sup>1</sup>Candidat à la maîtrise en pharmacothérapie avancée au moment de la rédaction, Faculté de pharmacie, Université de Montréal, Montréal (Québec) Canada;
  - <sup>2</sup>Résident en pharmacie au moment de la rédaction, Centre hospitalier de l'Université de Montréal, Montréal (Québec) Canada;
  - <sup>3</sup>Pharmacien, ... (voir exemple plus haut), Ville (Québec) Canada
  - \**Julie Bérubé, Mélanie Gilbert et John Smith ont contribué de façon équivalente à la rédaction de cet article*

- Pour l'auteur de correspondance, inclure l'adresse complète, y compris le code postal, le n° de téléphone et l'adresse courriel.
  - Format pour les auteurs québécois ou canadiens : utiliser l'adresse professionnelle et non l'adresse personnelle.
    - Pour toute correspondance : *Christine Hamel, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, site Hôpital BMP, 950, rue Principale, Cowansville (Québec) J2K 1K3, CANADA; Téléphone : 450 266- 4342; Courriel : christinehamel1@gmail.com*
    - Autre exemple d'adresse : *1201, chemin de la Côte-Sainte-Catherine*
  - Format pour les auteurs internationaux :
    - Pour toute correspondance : *Mounir Rhalimi, Centre hospitalier Bertinot Juël, 34 bis rue Pierre-Budin, 60240 Chaumont-en-Vexin, FRANCE; Téléphone : 00 33 3 44 49 54 50; Courriel :*

## DIVULGATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS POTENTIELS, LICENCE DE DROIT D'AUTEUR ET AUTORISATIONS NÉCESSAIRES POUR LA PUBLICATION D'UN ARTICLE SOUMIS

- Chaque auteur doit remplir et signer le formulaire « Divulgence des conflits d'intérêts potentiels et licence de droit d'auteur pour publication d'un article soumis à *Pharmactuel* ».
- L'auteur de correspondance doit veiller à ce que tous les formulaires de l'ICMJE « Divulgence des conflits d'intérêts potentiels et licence de droit d'auteur pour publication d'un article soumis à *Pharmactuel* » soient dûment remplis et déposés sur le site OJS.
  - Le document est déposé pour chaque auteur à titre de fichier supplémentaire lors de la soumission en ligne du manuscrit. **Le processus éditorial débutera seulement une fois cette étape achevée.**
- Les rapports de cas, le cas échéant, ne contiennent aucun renseignement pouvant révéler l'identité du patient, à moins que l'information ne soit essentielle à la compréhension de l'article. Dans un tel cas, le consentement écrit du patient ou de son représentant doit être obtenu avant la publication de l'article. Aucune photo de patient n'est publiée sans preuve écrite du consentement. Le consentement écrit est déposé à titre de fichier supplémentaire.
- Le manuscrit est original et n'a jamais été publié en français ou dans une autre langue. Le financement obtenu est déclaré, le cas échéant.
- Les droits de reproduction ou d'utilisation du matériel en relation avec l'article ont été obtenus par l'auteur de correspondance, le cas échéant.
- Minimale, le consentement implicite des participants est requis pour la publication des résultats d'un sondage.
- L'approbation par un comité d'éthique doit être obtenue pour les projets de recherche. S'il s'agit d'une étude portant sur l'évaluation de l'acte pharmaceutique, l'approbation du Directeur des services professionnels (DSP) (ou l'équivalent, selon les pratiques en vigueur, dans le cas de manuscrits internationaux) doit être obtenue. Le document démontrant l'approbation doit être téléversé à titre de fichier supplémentaire lors de la soumission.
- Pour la reproduction en tout ou en partie de matériel provenant d'un établissement, une autorisation du DSP ou de tout autre représentant compétent de l'établissement devrait être obtenue. Une copie du courriel ou du document démontrant l'autorisation doit être téléversée à titre de fichier supplémentaire lors de la soumission.
- Pour la publication d'un cas, un formulaire de consentement signé par le patient ou son représentant doit être obtenu, et une déclaration solennelle signée par les auteurs attestant de cette autorisation doit être téléversée en tant que fichier supplémentaire lors de la soumission. Une mention concernant l'obtention du consentement du patient doit être indiquée dans le manuscrit, à la fin de la section « Description du cas ».

## FORMAT DES ARTICLES

- Format : lettre, orientation portrait.
- Type de police : Times New Roman, taille : 12. Pour le titre, utiliser police Times New Roman, taille 14, en gras.
- Espacement : double interligne.
- Le texte ne doit pas être justifié.
- Mise en page : **numéroter** les pages en bas à droite.
- Mise en page : marge 2,5 cm gauche, droite, haut, bas.
- Un seul fichier pour le résumé, le texte, les références et les tableaux.
  - Titre de l'article : Aligner à gauche en caractères gras en lettres minuscules, sauf pour la première lettre sans point à la fin.  
Exemple : **Nouveautés dans le traitement de l'endocardite bactérienne**
- Format des sous-titres en minuscule (sauf la première lettre) :
  - **Sous-titre de premier niveau** (Résumé, Introduction, Méthode, Résultats, Conclusion)
    - Gras en police 14
  - **Sous-titre de deuxième niveau**
    - Gras en police 12
  - *Sous-titre de troisième niveau*
    - Italique
  - Sous-titre de quatrième niveau
    - Souligné
  - *Sous-titre de cinquième niveau*
    - Italique, souligné
- Paragraphes : toujours commencer la phrase à gauche sans laisser d'espace et faire deux retours pour séparer les paragraphes.

## RÉSUMÉ (aucun pour l'éditorial, l'Évaluation critique de la documentation scientifique (ECD), Au centre de l'information (ACI))

- Texte aligné à gauche
- Le mot « Résumé » est en gras et en minuscule, sauf la première lettre.
- Aucune abréviation dans le résumé.
- Vérifier si les sous-titres du résumé sont conformes.
- Mettre les sous-titres en gras suivis de « : ». Commencer le texte sur la même ligne. Faire un retour après chaque section.
  - **Objectif** : L'objectif de cet article consiste à présenter une intervention d'optimisation de l'usage des antimicrobiens articulée autour de l'utilisation d'un système expert.
- Vérifier le nombre de mots du résumé.
- Mots-clés** : Vérifier que les mots clés sont inclus (sauf pour éditorial, ECD, ACI). Séparer chaque mot-clé par une virgule, sauf le dernier (sans ponctuation à la fin). Les placer par ordre alphabétique. Commencer le premier mot par une majuscule. Vérifier que les mots clés sont dans Medline : <http://mesh.inserm.fr/FrenchMesh/> ou sont reconnus par des organismes officiels (p.ex. Ordre des pharmaciens du Québec, Ministère de la Santé et des Services Sociaux, etc).
- Pour la chronique ECD : mettre en italique le titre de l'article original en anglais, suivi de la revue, de l'année, du volume et des pages.
  - Exemple : *Efficacy and safety of evolocumab in reducing lipids and cardiovascular events*. N Engl J Med 2015;372:1500-9.

## TEXTE

- Privilégier l'utilisation d'abréviations **connues** dans le texte.
- Définir l'abréviation à sa première citation dans le texte (exemple : insuffisance rénale (IR), ensuite utiliser seulement l'abréviation (IR) dans le texte.)
- Pour les médicaments, utiliser le nom générique seulement. Nom commercial uniquement si l'allusion à une marque en particulier est essentielle.
- Utiliser le sigle MD en exposant après le nom sans espace.
  - Concerta<sup>MD</sup>
- Ne pas utiliser les abréviations suivantes : par ex. : *id, bid, tid, per os*, compte tenu du lectorat international. Mettre une fois par jour, deux fois par jour, etc.
- Les nombres inférieurs à 10 sont écrits en lettres et non en chiffres.
- Les valeurs *p* pour la signification statistique doivent être en minuscule et en italique (mais pas le symbole et le nombre qui le suivent).
  - (*p* < 0,05)
- Les données rapportées sont complètes. Le format suggéré est :
  - L'étude démontre un effet protecteur cardiovasculaire du traitement avec un risque relatif [RR] : 0,84; intervalle de confiance à 95 % [IC 95 %] 0,74-0,96, *p* = 0,008. Par ailleurs, une protection rénale est observée avec un RR : 0,85; IC 95 % : 0,74-0,96, *p* = 0,008.
- Vérifier si le nombre de mots du texte respecte les limites de la chronique.

## ANNEXES

- Les tableaux ou figures volumineux (comme une ordonnance collective avec l'en-tête d'un établissement) doivent être mis en annexe. Ils seront disponibles avec l'article en fichier supplémentaire.
- Dans le texte on ajoute la mention « en annexe » quand on renvoie le lecteur au tableau ou à la figure d'une annexe (p. ex. : ... comme le démontre le tableau I en annexe).
- À la fin du texte avant la section Financement, ajouter la section **Annexe** ou **Annexes**, si c'est applicable.
- Annexe(s)** (en caractère gras Times New Roman 12)
- Texte aligné au titre avec un retour.
- Cet article comporte une annexe (des annexes); elle est disponible (elles sont disponibles) sur le site de *Pharmactuel* ([www.pharmactuel.com](http://www.pharmactuel.com)).

## FINANCEMENT ET CONFLITS D'INTÉRÊTS

- À la fin du texte, ajouter obligatoirement les deux sections suivantes :
  - **Financement** (en caractère gras Times New Roman 12)
    - Texte aligné au titre avec un retour.
    - Inclure le texte qui s'applique :
      - Aucun financement en relation avec le présent article n'a été déclaré par l'auteur (ou les auteurs).
      - Les auteurs ont reçu du financement pour effectuer cette étude. Déclarer le financement en rapport avec l'article soumis.
  - **Conflits d'intérêts** (en caractère gras)
    - Toujours placer la phrase suivante en premier :
      - Tous les auteurs ont rempli et soumis le formulaire de l'ICMJE pour la divulgation de conflits d'intérêts potentiels.
      - Ajouter le texte qui s'applique :
        - L'auteur (ou les auteurs) n'a (n'ont) déclaré aucun conflit d'intérêts en relation avec le présent article.
        - L'auteur, mettre le prénom et nom, a reçu une subvention de (indiquer la compagnie ou l'organisme subventionnaire). Les autres auteurs n'ont déclaré aucun conflit d'intérêts en relation avec le présent article.
        - Dans le cas où une étude financée par une compagnie pharmaceutique est publiée, les auteurs doivent inclure l'énoncé suivant : « J'ai (ou nous avons) eu un accès complet aux données de l'étude et j'assume (nous assumons) la pleine responsabilité pour l'intégrité de ces données et l'exactitude de l'analyse de celles-ci ».
- Les personnes nommées dans le texte ou dans les mentions de remerciements doivent avoir donné leur autorisation écrite avant la publication.
  - Demander qu'une autorisation écrite (courriel accepté), comprenant le titre de l'article et son numéro de soumission, soit transmise à [coordonnateur@pharmactuel.com](mailto:coordonnateur@pharmactuel.com).
- À la fin du texte, ajouter la section suivante si c'est applicable :
  - **Remerciements** (en caractère gras)
    - Texte aligné avec le titre avec un retour.
    - Ajouter le texte qui s'applique :
      - Une autorisation écrite a été obtenue de la personne qui reçoit ces remerciements.
      - Une autorisation écrite a été obtenue des personnes qui reçoivent ces remerciements.

## FIGURES ET TABLEAUX

- Les tableaux et figures doivent être conformes aux recommandations indiquées dans l'article suivant : [RocheFORT C. Création de tableaux : lignes directrices du Pharmactuel. Pharmactuel 2015;48 :53-6.](#)
- Les figures, images et photos sont numérotées en chiffres arabes et les tableaux sont numérotés en chiffres romains. Chaque figure et chaque tableau ont un titre.
- Titre du tableau comme suit :
  - **Tableau I.** *Classification des biphosphonates*<sup>3,4</sup> et non pas Tableau I. Classification des biphosphonates<sup>3,4</sup>
- Titre des figures comme suit (le titre doit être mis sous la figure) :
  - **Figure 1.** *Rapport d'utilisation de plateaux complets*
- Figure
  - Doit être soumise en format haute résolution (minimum 300 ppp)
  - Les figures et les images provenant d'une source externe sont sauvegardées, de préférence en format .jpg ou .gif et sont acheminées dans un fichier séparé.
  - Les figures en format Word peuvent être insérées à la fin du fichier du manuscrit, après les références et les tableaux.
- Mettre dans le texte : **Insérer tableau I** ou **Insérer figure I** à l'endroit souhaité. Mettre en surbrillance jaune.
- Valider le fait que le nombre de tableaux ou de figures respecte le nombre autorisé selon la chronique.
- Au besoin, s'il s'agit d'un tableau ou d'une figure qui provient d'un autre article, les auteurs doivent obtenir les droits d'auteurs et transmettre la preuve d'autorisation de reproduction au comité éditorial ([coordonnateur@pharmactuel.com](mailto:coordonnateur@pharmactuel.com)). L'origine du tableau ou de la figure référencée, ainsi qu'une mention à l'effet que l'autorisation de reproduction a été obtenue doit apparaître sous forme de note sous le tableau ou la figure.
  - Exemple : « *Adaptation du tableau x de Nom de famille de l'auteur et coll., avec permission<sup>1</sup>* »
- Lorsqu'une référence est citée dans un tableau ou une figure, il est nécessaire que cette référence soit présente dans les références et dans l'ordre d'apparition dans le texte (à l'endroit où l'on place *Insérer tableau* ou *Insérer figure*).
- Éviter les couleurs (y compris les ombrages) dans les tableaux ou figures.
- Les données présentées dans le tableau ou la figure sont exactes et compréhensibles. Éviter les duplications avec le texte.



- Les notes de bas de figure ou de tableau sont indiquées par des lettres (de a à z) placées en exposant. Toutes les abréviations du tableau ou de la figure doivent être définies dans la légende en italique par ordre alphabétique en mettant l'abréviation suivie de la description. Chaque élément est séparé par un point-virgule « ; ». Commencer l'énumération par « Abréviations : ». Aucune ponctuation ne suit le dernier élément.
  - *Abréviations : IM : intramusculaire; IV : intraveineux*
- Si une autorisation de reproduction ou de publication du tableau ou de la figure est nécessaire, la preuve d'autorisation doit être transmise au comité éditorial ([coordonnateur@pharmactuel.com](mailto:coordonnateur@pharmactuel.com)). Une copie du courriel d'autorisation doit être téléversé vers le logiciel au moment de la soumission. Cette autorisation doit également être mentionnée sous forme de note de bas de figure ou de tableau  
*«L'autorisation de publier cette ordonnance a été obtenue de la direction de (nom de l'établissement).»*
- Photos :
  - Doivent être soumises en **format haute définition**.
  - Valider leur pertinence. Journal à contenu scientifique; la photo doit avoir une valeur scientifique ajoutée.
  - Les personnes qui figurent sur une photo doivent avoir donné leur autorisation avant la publication. La preuve d'autorisation doit être transmise au comité de rédaction de *Pharmactuel* à l'adresse courriel ([coordonnateur@pharmactuel.com](mailto:coordonnateur@pharmactuel.com)).
- Consulter l'article décrivant les lignes directrices pour la création de tableaux : Rochefort CM. Création de tableaux : lignes directrices du *Pharmactuel*. *Pharmactuel* 2015;48 :53-6.

## RÉFÉRENCES

- S'assurer que le mode ENDNOTE (ou autre logiciel de gestion des références) soit désactivé.
- Mettre la référence dans le texte en exposant à la fin de la phrase sans espace avant le point.
  - Exemple : pharmacie<sup>3</sup>.
- Les références consécutives ( $n = 2$ ) ou non consécutives sont séparées d'une virgule.
  - Exemple : 3,4.
- Les références consécutives (plus de 2) sont séparées d'un -.
  - Exemple : 2-5, et non pas 2,3,4,5.
- La liste de références doit être présentée sous forme de numéro avec un point, sans puce.
  - Exemple : 1. Tigler KA, et non • 1. Tigler KA ou 1- Tigler KA.
- Nom des auteurs, initiale, prénom s'écrivent sans point après le nom ou l'initiale du prénom.
  - Tigler KA, Potenza MN, Posey DJ, McDougle CJ. et non Tigler K.A., Potenza M.N.,...
- Nommer les six premiers auteurs.
- S'il y a plus de six auteurs, ajouter « et coll. » (et non « et al ») après le nom des six premiers auteurs. Pas de virgule avant « et coll. ».

- Enlever les lettres majuscules non essentielles des titres des articles.
  - An example of primary et non An Example of Primary.
- Mettre le nom du journal sous forme d'abréviation reconnue selon les journaux indexés dans Medline (<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/nlmcatalog?term=currentyindexed&cmd=DetailsSearch>).
  - Exemple : N Engl J Med et non New England Journal of Medicine.
- On ne répète pas les parties de numéros pages qui se répètent.
  - 312-318 doit être 312-8.
- Toutes les références sont suivies d'un point.
- Année; volume : page1-pagefin. Enlever les espaces.
  - Paediatr Drugs 2004;6:33-4. et non Paediatr Drugs 2004; 6 : 33-4.
- Ne pas mettre de numéro après le volume.
  - Paediatr Drugs 2004;6:33-4. et non Paediatr Drugs 2004;6(4):33-4.
- Numéro avec supplément. Si vous trouvez des pages précédées d'un « s », allez voir s'il y a un numéro de supplément.
  - Killoy WJ. The clinical significance of local chemotherapies. J Clin Periodontol 2002;29(suppl. 2):6-13.
- La référence à un site web doit être présente dans les références (citation dans le texte / le tableau / la figure seulement n'est pas acceptable).
- Référence électronique, utiliser le format : Auteur. Titre (Jour mois année de la publication). [en ligne] Adresse électronique (site visité le jour mois année).
  - Institut national d'excellence en santé et en services sociaux. Gouvernement du Québec. Cadre de référence relatif à l'usage optimal des anti-infectieux et au suivi de ces médicaments en milieu hospitalier (30 avril 2007). [en ligne] <http://www.inesss.qc.ca/index.php?id=49> (site visité le 15 mai 2012).
- Diffusion avant impression (epub ahead of print)** : Kotlinska-Lemieszek A, Klepstad P, Haugen DF. Clinically significant drug-drug interactions involving medications used for symptom control in patients with advanced malignant disease. A systematic review. J Pain Symptom Manage 2019;[Diffusion en ligne avant impression].
  -
- Livre** : Iverson C, Flanagan A, Fontanarosa PB, Glass RM, Glitman P, Lantz JC et coll. American medical association manual of style. 9<sup>e</sup> éd. Baltimore: Williams & Wilkins;1998. 660 p.
- Chapitre de livre** : Phillips SJ, Whisnant JP. Hypertension and stroke. Dans : Laragh JH, Brenner BM, rédacteurs. Hypertension: pathophysiology, diagnosis, and management. 2<sup>e</sup> éd. New York: Raven Press; 1995. p. 465-78.
- Présentation scientifique** : Davis TM, Yeap B, Bruce DG, Davis WA. Lipid-lowering therapy protects against peripheral sensory neuropathy in type 2 diabetes. Présentée à la 67<sup>e</sup> session scientifique. Congrès annuel de l'Association américaine de diabète. Chicago, IL, 22 juin 2007.

- Monographie** : Bayer. Monographie du rivaroxaban (Xarelto). Toronto, Ontario. Septembre 2008.
- Monographie en format électronique** : Janssen-Ortho Inc. Monographie de produit : Tramacet (14 juillet 2005). [en ligne] [http://www.janssen-ortho.com/JOI/pdf\\_files/tramacet\\_F.pdf](http://www.janssen-ortho.com/JOI/pdf_files/tramacet_F.pdf) (site visité le 12 avril 2009).  
**Monographie dans micromedex** : Micromedex Healthcare series. Monographie de la clonidine (2 avril 2001). Thomson Micromedex, 1974-2009. [en ligne] <http://www.thomsonhc.com> (site visité le 4 février 2009).
- Loi** : Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q., c.S-4.2, art. 100-7, 172 (12 juillet 2018). [en ligne] <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca> (site visité le 29 octobre 2018).
- Pour la chronique Évaluation critique de la documentation scientifique (ECD), la référence 1 doit être la référence de l'article qui est résumé et analysé.